



Compte-rendu synthétique de la réunion du conseil de direction de l'école doctorale Matisse du 23 février 2015

Ont assisté à cette réunion (ou ont été représentés ou excusés)

Éric Pottier (représentant l'électronique), Jean-Marc Jézéquel (représentant l'informatique, absent, excusé), Bachir Bekka (représentant les mathématiques), Lotfi Senhadji (représentant le traitement du signal)

Eric Marchand (représentant l'IRISA), Ronan Sauleau (représentant l'IETR, absent, excusé), Nicoletta Tchou (représentant l'IRMAR), Mireille Garreau (représentant du LTSI, absente, excusée)

François Husson (représentant Agrocampus Ouest), Valentin Patilea (représentant l'ENSAI), Michel Pierre (représentant l'ENS de Rennes), Michel Hurfin (représentant l'INRIA), Hervé Folliot (représentant l'INSA), Claude Labit (représentant Rennes 1, absent, excusé), Dominique Dehay (représentant Rennes 2), Bernard Jouga (représentant CentraleSupélec), Jean-Marie Bonnin (représentant Telecom Bretagne)

César Viho (directeur adjoint de l'école doctorale, absent, excusé), Jean-Marie Lion (directeur de l'école doctorale)

Ordre du jour

- 1- examen et classement des demandes d'aide à la mobilité Rennes Métropole et UEB
- 2- préparation du concours MESR 2015
- 3- examen et classement candidatures aux contrat doctoraux « politique doctorale » de Rennes 1
- 4- point sur la formation doctorale en Maths et STIC au sein de la future COMUE UBL
- 5- préparation du bilan de Matisse en vue de la visite du HCERES
- 6- divers

1- examen et classement des demandes d'aide à la mobilité Rennes Métropole et UEB

Dossiers déposés suite à l'appel Rennes Métropole (proposition de classement)

Mobilités sortantes (17 mois demandés) (6 mois obtenus à la même session de 2014)

- 1/ Ait Aoudia (Irisa 1, 3 mois, Singapour)
- 2/ Hedouin (Inria 1, 3 mois, Boston, EU)
- 3/ Doli (Irmar 1, 4 mois, Université d'Alberta, Canada)
- 4/ Nguapedja (Irmar 2, 3 mois, Berkeley, EU)
- 5/ Sally (Ltsi 1, 4 mois, Sherbrooke, Canada)

Mobilités entrantes (20 mois demandés) (4 mois obtenus à la même session de 2014)

- 1/ Samad (Ietr 1, 4 mois, Tripoli (Liban))
- 2/ Ruiz Diaz (Irisa 1, 6 mois, Guadalajara)
- 3/ Mhabhdi (Irisa 2, 6 mois, Tunis)

4/ Ben Dhaou (Irisa 3, 4 mois, Tunis)

Dossiers déposés suite à l'appel UEB Région Bretagne (proposition de classement)

Mobilités sortantes (36 mois demandés) (18.5 mois obtenus en 2014)

- 1/ Nicolayev (Ietr 1, 3 mois, University of West Bohemia, République Tchèque)
- 2/ Fouquet (Ietr 2, 3 mois, Lunds, Suède)
- 3/ Guennec (Irisa 1, 5 mois, Lausanne, Suisse)
- 4/ Al Haj Hassan (Irisa 2, 1 mois, Turin, Italie)
- 5/ Aljarbouh (Inria 1, 3 mois, Halmstad, Suède)
- 6/ Nguenedja (Irmarr 1, 3 mois, Berkeley, EU)
- 7/ Sally (Ltsi 1, 4 mois, Sherbrooke, Canada)
- 8/ Scattone (Ietr 3, 3 mois, ESTEC/ESA (Agence Spatiale Européenne), Pays-Bas)
- 9/ Diallo (Ietr 4, 2 mois, KTH, Suède)
- 10/ Balu (Inria 2, 3 mois, Berkeley, EU)
- 11/ Doli (Irmarr 2, 4 mois, Université d'Alberta, Canada)
- 12/ Miqueu (Irmarr 3, 1 mois, Aarhus, Danemark)

Ces propositions de classement ont été faites par la direction de l'ED en tenant compte du nombre de thèses soutenues ces 5 dernières années dans chaque labo. Elles sont approuvées par le conseil. L'école doctorale financera à 50% le premier candidat non retenu à chacun des deux appels Rennes Métropole (mobilité entrante et mobilité sortante). L'école doctorale financera les candidats non retenus à l'appel UEB pourvu qu'ils soient classés dans les 7 premiers.

2- préparation du concours MESR 2015

Jean-Marie Lion informe qu'à Rennes 1 la répartition des contrats entre les ED n'a pas encore été faite. L'établissement devrait bénéficier de 72 contrats MESR classiques dont 10 à 15 seraient réservés pour l'attribution des contrats « politique d'établissement de Rennes 1 ». Hervé Foliot indique que l'INSA devrait obtenir du MESR 4 contrats cette année : 2 pour Matisse, 1 pour SDLM et 1 réservé à la politique doctorale de la direction de l'INSA. Bernard Jouga annonce que CentraleSupélec pourrait peut-être obtenir du MESR des contrats doctoraux.

Il est proposé de reprendre les principes du concours 2014 :

Ouverture de 4 concours, EST, ISA, MAM et TSI. Le concours EST est la voie d'accès du pôle IETR, ISA du pôle IRISA, MAM est la voie d'accès du pôle IRMAR et TSI celle du pôle LTSI.

Les candidatures devront être déposées au plus tard le 15 juin. Le conseil de l'école doctorale se réunira le 6 juillet pour examiner et arrêter les pré-classements proposés par les quatre commissions de spécialité qui se seront réunies entre ces deux dates.

Eric Pottier (EST), Jean-Marc Jézéquel (ISA), Bachir Bekka (MAM) et Lotfi Senhadji (TSI) sont invités à indiquer les modifications éventuelles des jurys 2014 pour chacune des 4 voies. Il est proposé que chaque jury comporte au moins 5 membres et au moins 20% de chaque genre.

Clé de répartition avec pondération 50% HDR, 25% nombre de soutenances sur les 4 dernières années civiles, 25% répartition des contrats MESR classiques de l'année

dernière. Pour gérer les restes on les corrige avec les restes de l'année dernière (delta). Priorité aux plus forts restes corrigés.

Mutualisation des contrats MESR provenant de Rennes 1 et de l'INSA, et éventuellement ceux que CentraleSupélec pourraient injecter sans distinguer les « ordinaires » de ceux que Rennes 1 réserve pour sa politique d'établissement (10 à 15 pour un tel affichage, toutes les écoles doctorales confondues).

Le conseil de direction approuve cette organisation des recrutements sur contrat MESR classique.

3- examen et classement candidatures aux contrat doctoraux « politique doctorale » de Rennes 1

Le LTSI propose 1 sujet. Visages propose 1 sujet. L'IETR propose 4 sujets. L'INRIA propose 1 sujet partagé avec l'ED VAS. L'IRISA propose 5 sujets dont 2 partagés avec entre Agrocampus et Rennes 1. L'IRMAR propose 4 sujets.

Il est suggéré que nous soutenions 2 projets partagés avec VAS ou entre UR1 et Agrocampus (INRIA et IRISA) (portés par T. Schaub et par C. Kervrann), le projet de VISAGES (porté par C. Barillot, interdisciplinaire, avec un collègue de VAS), le projet du LTSI (porté par F. Wendling, en coopération avec Dartmouth), le premier projet de l'IRMAR (porté par B. Wiest, en coopération avec Séville), le premier projet de l'IETR (porté par L. Le Brizoual, nouveau collègue) le 1er projet de l'IRISA (porté par J.-M. Jézéquel, collègue ayant pris des responsabilités collectives).

Le conseil approuve ces priorités.

4- point sur la formation doctorale en Maths et STIC au sein de la future COMUE UBL

Les chefs d'établissement travaillent à la constitution des équipes de gouvernance des futures ED.

Christian Person (Telecom Bretagne et Sicma), Philippe Coussy (UBS et Sicma), César Viho et Jean-Marie Lion (Rennes 1 et Matisse) se sont proposés pour participer à la gouvernance de la future ED MathSTIC.

Les mentions de thèse associées aux ED de la future UBL ont été présentées. Pour l'ED MathSTIC il s'agit de

- Automatique, productique et robotique
- Electronique
- Génie Electrique
- Informatique
- Mathématiques et leurs Interactions
- Télécommunications
- Signal, Image, Vision.

Il est regretté qu'il apparaisse la mention « Statistique / Modélisation » dans l'ED « Ecologie Géosciences Agronomie Alimentation ». Les échanges montrent qu'il faudrait préciser cette mention ou la changer. [commentaire du rédacteur : la mention « Génie Electrique et Electronique » dans l'ED « Sciences de la Mer et du Littoral » surprend également]

5- préparation du bilan de Matisse en vue de la visite du HCERES

Comme le dit le site du HCERES « Pour la vague B, le processus a été lancé en octobre 2014 lors de rencontres entre le HCERES et des représentants des établissements inscrits dans la vague. Il a été convenu qu'au **26 mars 2015**, ces établissements transmettent une liste prévisionnelle des ED qui feront l'objet d'une demande d'accréditation. Le dépôt des dossiers complets « école doctorale » est programmé le **15 octobre 2015**. Les rapports d'évaluations HCERES seront transmis aux établissements entre février et mai 2016. »

En pratique un dossier sera déposé pour la future ED MathSTIC. Il contiendra le projet de la future ED et les bilans des ED STIM, SICMA (partie Maths et STIC) et MATISSE. Un travail d'harmonisation sera nécessaire entre les ED pour faire des bilans unifiés.

6- divers

Parité dans les jury de thèses Jean-Marie Lion informe que Sandrine Vatton (Telecom Bretagne) aurait souhaité que l'ED Matisse aborde la question de la parité dans les jurys de thèse. Cette question sera discutée lors du conseil du 20 mars. Le bref échange qui a lieu en séance sur ce sujet montre que si les membres du conseil de direction ne sont pas hostiles à la présence d'un homme et d'une femme au moins par jury, certains émettent des réserves quant à la réalisation pratique d'une telle mesure dans des disciplines où le pourcentage des femmes est très bas.

ARED 2015 La région lance la campagne ARED 2015. Peu de changements pour les thèses de Matisse sauf peut-être des dossiers plus épais à rédiger. Le calendrier indique que les candidats ont jusqu'au 23 mars pour déposer la fiche de synthèse. Ce n'est pas la seule démarche à faire et la procédure peut varier d'un établissement à l'autre. Les projets retenus par le CCRRDT seront connus le 11 mai (la décision officielle reviendra à la Région, plus tard).